

attestation

Diaphane

Organisme de contrôle radioprotection agréé ASN OARP0064

certifie que la société :

ARTOIS DIAGNOSTICS
1 RUE DE L'EGALITE
62160 BULLY LES MINES

Représentée par Monsieur :

M.GROUX

s'est soumise au contrôle réglementaire radioprotection obligatoire en vertu des articles:

Décret 2008-244 du 7 mars 2008

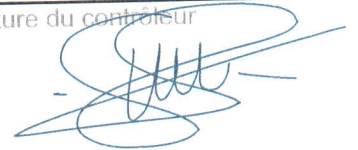
Article R 4451-29 du code du travail

Article R 1333 96 du code de la santé publique décret 2007-1582 du 7 novembre 2007

le : 31/01/2011

Dossier établi par Thierry SIMONNET

Signature du contrôleur



Le présent certificat est valable un an à compter de cette date.

Les écarts ou non-conformités constatées lors de ce dernier contrôle sont confidentiels .

Ce document est destiné à prouver que l'organisme est en règle administrative par rapport à l'arrêté du 26 octobre 2005, modifié par l'arrêté du 21 mai 2010 qui confirme l'obligation annuelle de contrôle externe radioprotection des établissements utilisateurs d'analyseurs de plomb dans les peintures équipés de sources radioactives.

DIAPHANE sarl 13 Place de Maindigour 23000 GUERET siret 501 785 695 Ape

Tel: 09 77 58 22 66 . Mobile: 06 87 95 07 71 . Courriel: sarldiaphane23@orange.fr